

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2021**

Délibération
n°2021.09.143.B

**Adhésion à l'association
Les Greniers
d'Abondance**

LE VINGT TROIS SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT ET UN à 17 h 30, les membres du Bureau Communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 17 septembre 2021

Secrétaire de Séance : Jean REVEREAULT

Membres présents : Michel ANDRIEUX, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Gérard DESAPHY, François ELIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Anne-Marie TERRADE, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir : Pascal MONIER à Philippe VERGNAUD,

Excusé(s) : Véronique DE MAILLARD, Gérard DEZIER, Jean-Jacques FOURNIE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 23 SEPTEMBRE 2021

**DÉLIBÉRATION
N° 2021.09.143.B**

STRATEGIE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

Rapporteur : Monsieur YOU

ADHESION A L'ASSOCIATION LES GRENIERS D'ABONDANCE

En juin 2019, les Greniers d'abondance ont été lauréats d'un appel à projets de l'ADEME, venant soutenir le programme de recherche action ORSAT, constitué autour d'une collectivité territoriale, GrandAngoulême. Ce programme vise à atteindre la résilience alimentaire territoriale, c'est-à-dire la capacité à assurer la disponibilité d'une nourriture adaptée, accessible et en quantité suffisante pour tous, dans un contexte de perturbations variées et imprévisibles.

En 2020, dans le cadre de ce programme, GrandAngoulême et l'association ont conventionné afin de réaliser un diagnostic territorial par le prisme des 12 voies de résilience alimentaire développées par Les Greniers d'Abondance. L'objectif était de dresser un état des lieux de la vulnérabilité du système alimentaire de GrandAngoulême, puis planifier les voies de résilience et inventorier les outils adaptés et moyens d'actions à mettre en œuvre.

Ainsi, cette participation au programme apporte une plus-value technique et politique en termes de connaissances et une opportunité de poursuivre l'appropriation des enjeux pour le comité de pilotage du Projet Agricole et Alimentaire.

En 2021, au vu de leurs compétences respectives et complémentaires, les parties se sont rapprochées afin de déterminer des actions qu'elles pourraient engager conjointement dans le cadre des orientations stratégiques du Projet Agricole et Alimentaire Territorial « Semences de résilience alimentaire », redéfinies dans la délibération cadre de décembre 2020.

Elles ont alors acté la nécessité de fixer la nature et l'étendue des actions retenues, ainsi que les modalités de leur mise en œuvre par une nouvelle convention d'application. Au travers de cette collaboration, les Greniers d'Abondance s'engagent à accompagner GrandAngoulême dans le groupe de travail « Marché d'Intérêt Local » et à poursuivre la sensibilisation auprès des acteurs locaux et des élus de l'agglomération.

Considérant l'enjeu de résilience alimentaire auquel répond la stratégie agricole et alimentaire de GrandAngoulême, en corrélation directe avec le programme de recherche action de l'association les Greniers d'Abondance,

Je vous propose :

D'APPROUVER l'adhésion à l'association "Les Greniers d'Abondance" et le règlement de la cotisation annuelle qui s'élève, à titre indicatif pour 12 mois, à 4 000 € TTC.

**APRES EN AVOIR DELIBERE
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE**

Certifié exécutoire	
<u>Reçu à la préfecture de la Charente le :</u> 30 septembre 2021	<u>Affiché le :</u> 1^{er} octobre 2021